



ARRETE N° 63 V / 2026
Portant alignement de Voirie

Vu la demande en date du 23 février 2026 par laquelle la SARL de Géomètres-Experts Fonciers ABSCISSE GEO-CONSEIL, demeurant 3 rue des Coulis à Saint-Benoît (Vienne) demandant L'ALIGNEMENT,
de la propriété cadastrée AB 17-18-19-144, commune de Vouillé (Vienne),
Vu le Code de la voirie routière,
Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu la Loi 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la Loi 82-623 du 22 juillet 1982 et par la Loi 83-8 du 07 janvier 1983,
Vu le règlement départemental de voirie du 19 décembre 2014 ;
Vu l'état des lieux,

ARRÊTE

ARTICLE 1 - Alignement.

L'alignement a été défini selon plan de bornage réalisé le 17/10/2025 ci-joint.

ARTICLE 2 - Responsabilité.

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

ARTICLE 3 - Formalités d'urbanisme.

Le présent arrêté ne dispense pas le bénéficiaire de procéder, si nécessaire, aux formalités d'urbanisme prévues par le code de l'urbanisme notamment dans ses articles L421-1 et suivants.

Si des travaux en limite de voie sont envisagés à la suite de la délivrance de cet arrêté, le bénéficiaire devra présenter une demande spécifique à cette fin.

ARTICLE 4 - Validité et renouvellement de l'arrêté

Le présent arrêté devra être utilisé dans le délai d'un an à compter du jour de sa délivrance, dans le cas où aucune modification des lieux n'interviendrait sur cette période. A défaut, une nouvelle demande devra être effectuée.

Vouillé, le 04 mars 2026

Éric MARTIN

*Par délégation du Maire,
L'adjoint*

François NGUYEN-LA

Commune de VOUELLÉ

Propriété des Consorts BEAUCHAMP (1)

Section AB Nos 17-18-19-144 - Sise Rue du Coquet

PLAN DE BORNAGE

Mme BEAUCHAMP Évelyne

EB
Beauchamp

Mme BEAUCHAMP Danièle

BF

Mme FOUQUET Laëtitia

LF
Fouquet

Le Géomètre-Expert

Mme BAUDRY Stéphanie

SB
Baudry

Mme BEAUCHAMP Laurence

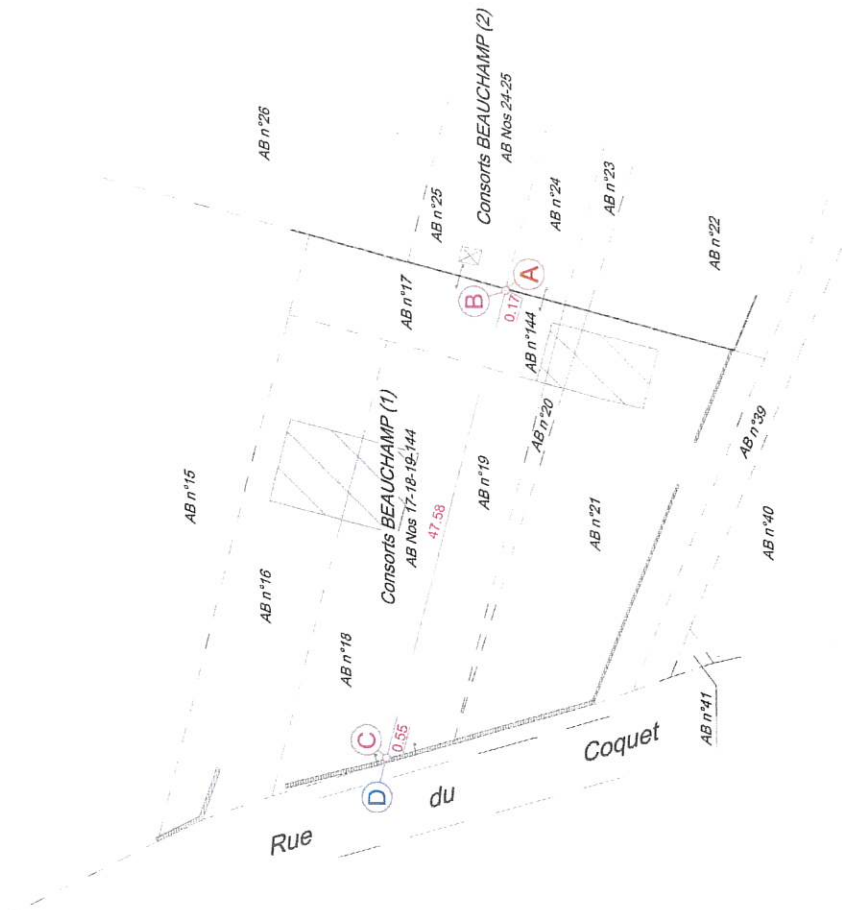
LB
Beauchamp

Mme COMTE Patricia

PC
Comte

ABSCISSE
Géomètres-Experts Fonciers - Succursale des YRD
3, rue des Courtils - BP 206
86281 SAINT-BENOÎT Cedex
Tel. : 05 49 01 37 77
N° d'inscription OGE : 97810

Benoît SAUX



Points	Nature des points	Coordonnées indépendantes	X	Y
A	Axe du mur de clôture		1483055.34	6164440.47
B	Borne OGE		1483055.18	6164440.51
C	Borne OGE		1483009.14	6164452.53
D	Nu du mur		1483008.61	6164452.67

LÉGENDE :



Point défini juridiquement
Point de division foncière
Point d'alignement
Division foncière
Application de la représentation cadastrale sans valeur juridique
Mur privatif
Mur de clôture mitoyen
Bâtiment existant
Bâtiment léger existant

NOTA : Ce plan ne mentionne pas les servitudes qui pourraient exister.

Bornage effectué le 17/10/2025

Échelle : 1/500

ABSCISSE
GEO-CONSEIL

Dressé par le Cabinet ABS-CISSE GÉO-CONSEIL (Société de Géomètres-Experts Fonciers)



anciennement Cabinet Bigel - Saux et Cabinet Mente
3 Rue des Courtils - BP 206
86281 SAINT-BENOÎT Cedex
TEL : 05 49 01 37 77
Email : contact@abs-cisse-gc.fr

GEOMETRE-EXPERT
CONSEILS EN GÉOMÉTRIE FONCIÈRE

DOSSIER : 24991

LE 17/10/2025

Email : monimorillon@abs-cisse-gc.fr